

Aperçu de la situation en matière d'eau et de climat en République centrafricaine

À propos du profil pays

Ce profil pays permet de comprendre en un clin d'œil l'état actuel de la résilience climatique des ressources en eau à l'échelle nationale. Dans un format facile à lire, il présente les informations les plus récentes relatives à la prise de décisions intelligente face aux changements climatiques, organisée en catégories (ressources en eau, eau et assainissement, objectif de développement durable 6, changements climatiques et réduction des risques de catastrophe, financement, gouvernance, intégration des questions de genre et inclusion sociale). Il s'appuie sur les informations clés provenant des analyses nationales et/ou internationales, et son élaboration n'a pas nécessité de collecter de nouvelles données. Le profil sera mis à jour au milieu de l'année 2024 afin d'évaluer les progrès réalisés dans notre parcours vers la résilience.

1. Les ressources en eau ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène en République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) est un pays très riche en eau, qui chevauche deux des bassins fluviaux les plus importants d'Afrique : le fleuve Chari, dont provient près de 90 % de l'afflux du lac Tchad, et la rivière Oubangui, le principal affluent du Congo. À **4 000 mètres cubes (m³) par seconde**, l'Oubangui a un débit beaucoup plus important que celui du Nil Bleu et du Nil Blanc combinés, qui s'élève à **2 800 m³ par seconde**. Près de 90 % de l'eau prélevée est utilisée pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche ; 9 % sont destinés à des services tels que l'approvisionnement en eau potable ; et moins de 1 % est utilisé pour l'industrie.

L'**Indice des risques liés à l'eau de l'Institut des ressources mondiales pour la RCA** est globalement faible. Cependant, le risque physique est moyen en ce qui concerne les inondations fluviales et élevé en ce qui concerne les menaces relatives à la qualité de l'eau dues au manque de traitement des eaux usées et d'assainissement. Les risques en matière de réglementation et de réputation sont, quant à eux, jugés extrêmement élevés.

Bien que la RCA dispose d'une quantité considérable de ressources en eau renouvelables, à peine 30 % de la population a accès à l'eau potable, avec des taux allant de 36,5 % à Bangui, la capitale, à 27 % en milieu rural. La population a augmenté rapidement, passant d'environ **1,5 million de personnes en 1960 à 4,8 millions en 2020**, dont 40 % vivent en milieu urbain. L'accès aux services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) est par ailleurs entravé par une période prolongée d'instabilité politique qui a entraîné le déplacement d'un septième de la population, soit **658 000 personnes**, à l'intérieur du pays. De manière générale, **2,8 millions de personnes en RCA – à savoir près de la moitié de la population – ont besoin d'aide humanitaire**, notamment en termes de services EAH.

Les infrastructures d'approvisionnement en eau de Bangui sont obsolètes et mal entretenues. Même à pleine capacité, elles ne parviennent pas à répondre à la demande. Les systèmes d'approvisionnement en eau desservent uniquement Bangui et quelques grandes villes. La plupart des ménages ruraux utilisent des puits équipés de pompes manuelles. La RCA ne dispose pas de système d'assainissement intégré combinant réseaux d'égout et traitement des eaux usées. La plupart des ménages urbains ont des latrines privées. Tel n'est pas le cas dans les zones rurales où la défécation à l'air libre est répandue, ce qui entraîne des risques pour l'environnement et la santé publique (Banque africaine de développement, 2017).

La présente note d'information examine les données provenant des cadres mondiaux utilisés au niveau national pour planifier, financer et gérer les ressources en eau, afin de relever les défis en matière de changements climatiques et de développement.

République centrafricaine



Indice des risques liés à l'eau de l'Institut des ressources mondiales

Niveau de risque global : **Faible**

Niveau de risque physique



Moyen



Élevé

Niveau des risques liés à la qualité de l'eau



Élevé

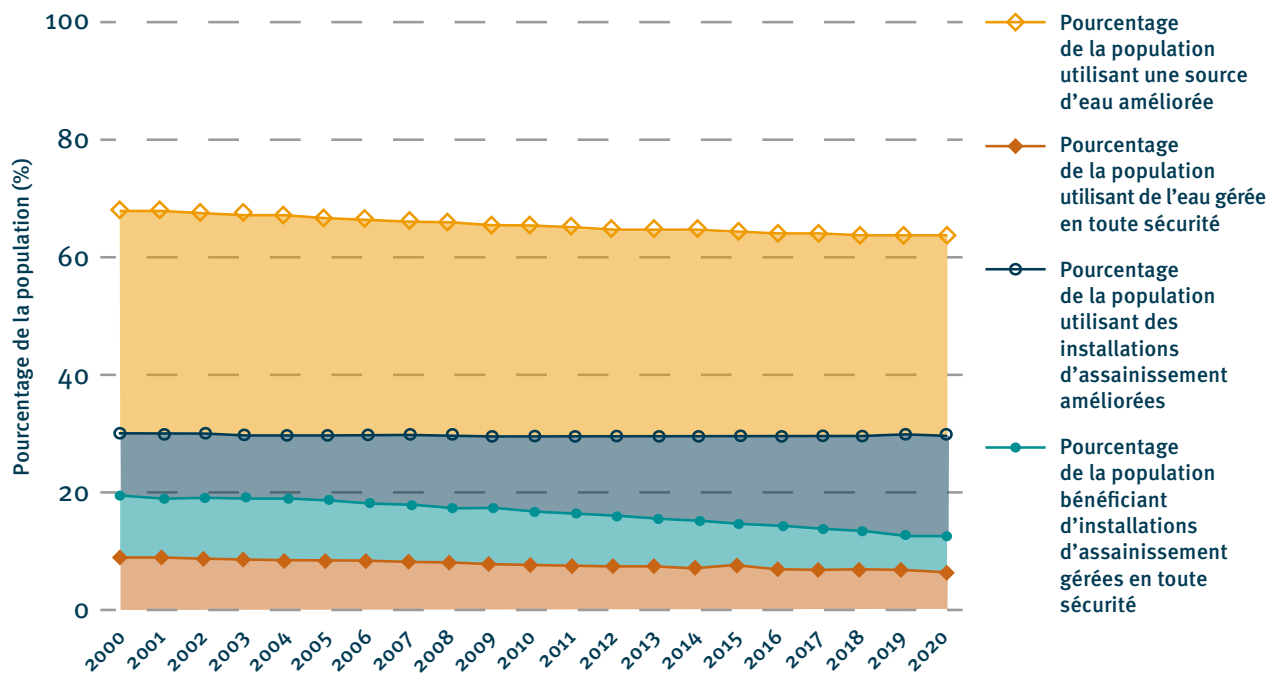
Niveau de risque en matière de réglementation



Extrêmement élevé

2. Objectif de développement durable 6 : Programme commun de suivi et Système mondial de gestion de l'environnement

Figure 1 : Accès à l'eau et à l'assainissement en RCA, 2000-2020



Source : ONU-Eau, 2020

Le rapport du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour la période 2000-2020 indique que la croissance démographique en RCA et les transferts importants de population depuis les centres ruraux vers les centres urbains ont mis à rude épreuve les services d'eau, et notamment d'assainissement, existants (voir figure 1). En ce qui concerne l'eau potable, la majorité de la population centrafricaine dépend des eaux souterraines et des sources locales situées principalement dans les zones boisées tropicales. Malgré les améliorations apportées à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, le développement inadéquat des infrastructures ainsi que les difficultés financières et politiques ont ralenti les progrès. Les principaux problèmes en matière d'EAH ont été rencontrés dans les régions les plus éloignées et les moins peuplées de la RCA. Le faible accès à l'eau a été principalement attribué au conflit prolongé qui sévit dans le pays, ainsi qu'à la détérioration subséquente des installations d'eau et au vandalisme. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (2022), les besoins en matière d'EAH ont augmenté de 13 % en 2021, avec 300 000 personnes supplémentaires nécessitant une assistance pour accéder à l'eau potable et aux installations d'assainissement.

Le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021 constitue une composante cruciale du nouveau contrat social visant à inverser l'effondrement de la sécurité

et à rétablir les services essentiels. Il accorde la priorité à l'eau, à l'éducation et à la santé comme éléments clés du Pilier 2, avec un budget de 146,7 millions de dollars des États-Unis (É.-U.) consacré à :

- + améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour 1,5 million de personnes ;
- + renforcer les structures gouvernementales pour améliorer la prestation de services ;
- + mettre en place des instruments institutionnels, juridiques et réglementaires ;
- + créer des outils efficaces pour améliorer les connaissances, le suivi et l'évaluation du secteur ;
- + adopter une stratégie de communication sociale et communautaire visant à faire évoluer les normes et les comportements, afin de garantir que les interventions en matière d'EAH sont durables.

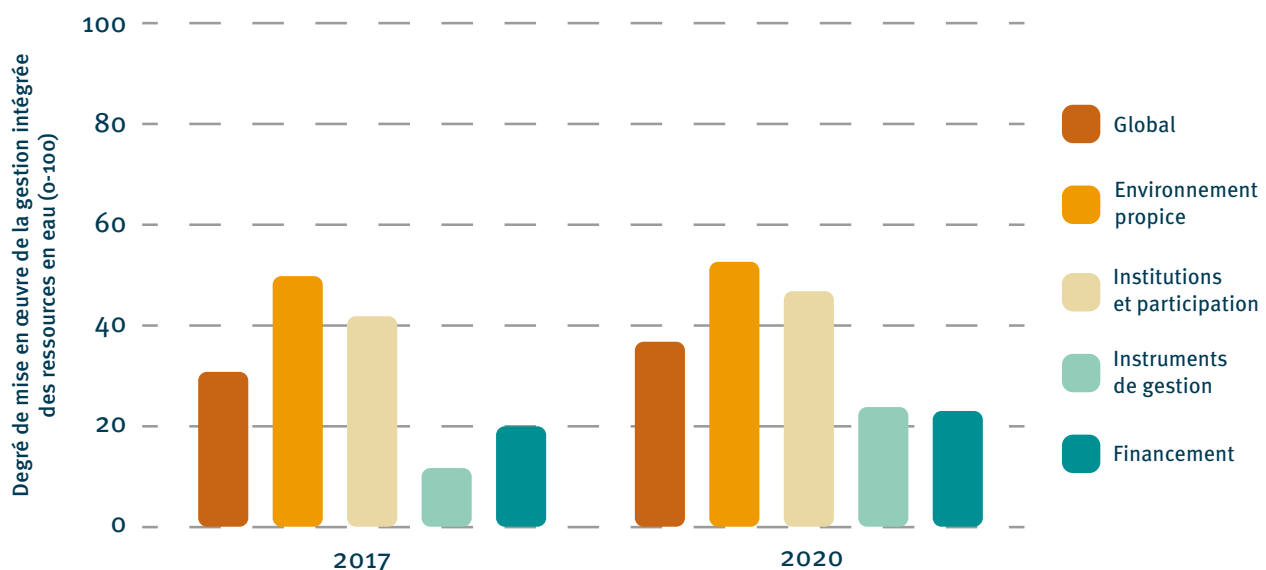
Les cibles de l'objectif de développement durable 6 liées au **Système mondial de gestion de l'environnement (GEMS)**, qui examinent l'état des ressources en eau, indiquent que la RCA enregistre un faible taux de stress hydrique, avec moins de 1 % d'eau renouvelable extraite. La proportion de masses d'eau de bonne qualité ambiante dépasse 85 %.

Le niveau moyen de précipitations annuelles est de **1 343 millimètres**, celles-ci étant les plus abondantes de mai à octobre. La partie nord du pays a tendance à avoir une saison sèche plus distincte et plus longue, avec très peu de pluies de décembre à février. La partie sud du pays, en revanche, connaît encore plusieurs jours de pluie par mois, même pendant la saison sèche. Compte tenu de la faiblesse des infrastructures EAH formelles, la majorité de la population en RCA dépend des eaux souterraines. Pendant la saison sèche, l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et la mauvaise qualité de

l'eau exacerbent les risques liés à de nombreuses maladies véhiculées par l'eau, telles que la typhoïde, la diarrhée et le paludisme. L'amélioration de la qualité, du stockage et de la gestion de l'eau est nécessaire pour réduire ces risques.

Le degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau est faible, bien que les processus de participation du public à la gestion de ces ressources et des services EAH soient largement en place. Comme l'illustre la figure 2, les instruments de gestion et les possibilités de financement font généralement défaut.

Figure 2 : Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100) en RCA, au fil du temps, par dimension



Source : ONU-Eau, 2020

3. Changements climatiques et réduction des risques de catastrophe

Actuellement, la RCA dispose de ressources en eau renouvelables adéquates (ONU-Eau, 2020). Cependant, la hausse des températures (les projections indiquent une évolution de la température moyenne annuelle de **3,1 °C à 5,7 °C d'ici la fin du siècle**) contribue à une extraction excessive des eaux souterraines et entraîne la baisse des niveaux de ces dernières. L'évapotranspiration élevée et la sédimentation croissante des masses d'eau assèchent également les sources d'eau de surface (Agence des États-Unis pour le développement international, 2018). L'aridité et la sécheresse accrues en RCA devraient également entraîner une dégradation des sols, une perte de la biodiversité et des eaux de surface, des conséquences graves sur la production agricole et une augmentation de la probabilité d'incendies de forêt. Les sécheresses constituent déjà phénomène commun

en RCA et ont de graves répercussions sur les réserves d'eau du pays. La mise en place de systèmes d'alerte précoce, la création de cultures résistantes à la sécheresse, ainsi que l'amélioration et l'élargissement de l'accès aux services médicaux sont nécessaires pour réduire les risques de catastrophe.

De plus, une augmentation de la fréquence des précipitations intenses et des inondations contamine les réserves d'eau, en particulier dans les zones métropolitaines (Haynes 2019). Les inondations sont des catastrophes naturelles récurrentes et destructrices qui représentent la plus grande partie des pertes économiques et humaines en RCA. Par exemple, en novembre 2019, plus de **10 000 maisons ont été détruites, touchant 60 000 personnes**. On estime que les changements climatiques exacerberont ces problèmes. Ainsi, des plans

efficaces de réduction des risques de catastrophe doivent inclure des programmes de vaccination, la distribution de médicaments à grande échelle, des campagnes de sensibilisation du public, l'accès à l'approvisionnement en eau salubre et des installations d'assainissement améliorées.

Enfin, les conséquences des changements climatiques entraînent la relocalisation saisonnière des communautés lors des sécheresses ou des inondations (Nguimalet, 2018), ajoutant aux défis existants liés aux déplacements internes de population.

Les consultations publiques ont confirmé que toutes les régions de la RCA sont exposées aux risques liés aux changements climatiques, les principaux secteurs les plus vulnérables étant : i) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; ii) la foresterie

et l'agroforesterie ; iii) les ressources en eau ; iv) la santé ; v) l'énergie ; et vi) la gestion des catastrophes naturelles.

La RCA a soumis sa contribution déterminée au niveau national révisée en octobre 2021. Elle propose une approche de l'adaptation basée sur la nature, indiquant que la vulnérabilité aux changements climatiques et le manque de capacité à s'adapter à leurs impacts négatifs représentent de graves menaces pour la gestion des écosystèmes et d'autres ressources naturelles agricoles et renouvelables, la cohésion sociale, la stabilité et le développement durable. La combinaison de solutions techniques et basées sur la nature vise à accroître la résilience, à réduire les risques, à protéger la biodiversité, à renforcer la sécurité énergétique, hydrique et alimentaire, à stimuler la croissance verte et à favoriser le bien-être humain.

4. Financement

La quasi-totalité (94,9 %) des dépenses d'investissement de la RCA est assurée par des partenaires financiers extérieurs, soit sous forme de subventions, soit sous forme de prêts à faible taux d'intérêt.

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale fournit 3,8 millions de dollars É.-U. pour le projet de préparation à la réduction du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD+), dont 2,7 millions de dollars É.-U. décaissés à la fin de 2020, pour élaborer une stratégie nationale de préparation à la REDD+.

La RCA n'a pas encore été en mesure de bénéficier du Fonds vert pour le climat (FVC). Le pays a reçu deux subventions de préparation de la part du FVC en 2016 et 2017, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Commission des forêts d'Afrique centrale. En 2022, une nouvelle subvention de préparation du FVC à hauteur de 450 000 dollars É.-U. a été accordée à la RCA par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour l'eau (GWP). L'assistance reçue par le biais du Fonds de préparation permettra, entre autres, de relever les défis suivants :

- + manque d'outils et d'instruments permettant à l'autorité désignée au niveau national de suivre et de gérer les flux financiers consacrés à la lutte contre les changements climatiques ;
- + manque de connaissances et de compréhension des exigences du FVC chez la plupart des parties prenantes, y compris les entités de mise en œuvre potentielles, les organisations de la société civile et dans le secteur privé ;

- + attention insuffisante accordée dans les propositions liées au climat à l'intégration des questions de genre et à l'inclusion sociale ;
- + accélération du pipeline FVC de la RCA en élaborant et en soumettant des notes conceptuelles complètes, dont deux pour le secteur de l'eau.

Bien que les investissements dans les ressources en eau et les infrastructures EAH semblent importants, les coûts de l'inaction sont susceptibles de l'être encore plus. C'est ce que l'on constate dans le cas du lac Tchad, qui était la sixième plus grande masse d'eau intérieure du monde dans les années 1960, avec une superficie d'eau de 25 000 km². Au cours des 40 dernières années, il a été réduit à 8 % de sa surface d'eau d'origine, soit 2 000 km² (Commission du bassin du lac Tchad, 2011). La vulnérabilité du lac Tchad est principalement attribuée à la croissance démographique, aux changements climatiques et à l'irrigation non planifiée le long du fleuve Chari, qui est la source de plus de 90 % de l'eau du lac. Le débit du fleuve Chari a diminué d'environ 75 %, et il a été envisagé de l'augmenter en inversant certains affluents du fleuve Oubangui pour canaliser l'eau vers le nord. Le coût de cette opération varie de 10 (CIMA International, 2011) à 50 milliards de dollars É.-U. (Celani, 2018).

5. Gouvernance

Des cadres de gestion institutionnels formels existent au niveau des bassins. La Commission du bassin du lac Tchad a été créée en 1964 par le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. La RCA a adhéré à la Commission en 1997. La Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha regroupe les pays adjacents au bassin du Congo (Cameroun, Congo, RCA, République démocratique du Congo ou RDC) et se concentre sur le développement d'infrastructures économiques essentielles, notamment l'hydroélectricité et le transport de l'eau entre la République populaire du Congo, la RDC et la RCA.

Conformément au Code de l'eau de la RCA de 2006, le pays est responsable de la gestion intégrée de toutes les ressources en eau, des installations liées à l'eau et de l'approvisionnement en eau potable. Le gouvernement de la RCA a en outre identifié l'EAH comme l'un des huit secteurs prioritaires dans son cadre politique et de planification. Le Plan de relèvement et de consolidation de la paix en République centrafricaine 2017-2021 reflète cet aspect en incluant des engagements visant à garantir l'accès aux services EAH à 1 500 000 personnes supplémentaires (Réunion des ministres des finances d'Afrique, 2020).

6. Questions de genre et inclusion sociale

Il existe peu de données disponibles sur le degré d'inclusion sociale et d'intégration des questions de genre dans la gouvernance ou les politiques relatives à l'eau. La plupart des données disponibles n'étudient pas ces questions et se concentrent sur des critères de développement plus généraux.

La RCA est classée à la 188^e place sur 189 pays dans le rapport de 2020 des Nations Unies sur le développement humain. Plus de 71 % de la population est pauvre. Le taux de mortalité maternelle est parmi les plus élevés au monde (882 décès pour

100 000 naissances vivantes) et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est le sixième le plus élevé au monde (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2020).

Les niveaux d'éducation et d'égalité des genres sont faibles en RCA. La mauvaise qualité de l'éducation de base, le manque d'écoles secondaires pour filles et les 11 000 incidents de violence à l'égard des femmes et des filles signalés chaque année (2016), dont 74 % concernent des mineures, continuent d'être des problèmes majeurs.

Références

Agence des États-Unis pour le développement international, Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE), 2018 ; Stratégie régionale de coopération pour le développement 2011-2020.

Assainissement et eau pour tous, « République centrafricaine Country Overview ». Réunion des ministres des finances d'Afrique, 4 novembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sanitationandwaterforall.org/sites/default/files/2020-12/2020%20Country%20Overview_CAR_FR.pdf

Banque africaine de développement, « Central African Republic Country Strategy Paper 2017–2021 ». Directeur régional pour l'Afrique centrale, 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Boards-Documents/Central_African_Republic-2017-2021_Country_Strategy_Paper_CSP_.pdf

Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, « Rapport de situation pour la République centrafricaine », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://reports.unocha.org/fr/country/car/>

Celani, C., « Conference on Lake Chad is historic breakthrough for development of Africa ». *Executive Intelligence Review*, vol. 45, n° 10, 2018, p. 6-13. Disponible à l'adresse suivante : https://larouchepub.com/eiw/public/2018/eirv45n10-20180309/06-13_4510.pdf

CIMA International, *Feasibility Study of the Water Transfer Project from the Ubangi to Lake Chad*, 2011. Disponible à l'adresse suivante : http://savelakechad.com/maps--info/cima-lcbc_final_summary_rep.pdf

Commission du bassin du lac Tchad, cartographie du lac Tchad, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cblt.org/en/lake-chad>

Haynes, S., « No safety net. How climate change and unprecedented flooding is destroying communities in the Central African Republic ». *Time*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://time.com/5753900/flooding-central-african-republic/>

Institut international de recherche sur le climat et la société, « Select a point climatology », 2020. Disponible à l'adresse suivante : http://iridl.ldeo.columbia.edu/maproom/Global/Climatologies/Select_a_Point.html

Nguimalet, C. R., « Comparison of community-based adaptation strategies for droughts and floods in Kenya and the Central African Republic ». *Water International*, vol. 43, n° 2, 2018, p. 183-204. Disponible à l'adresse suivante : <https://ideas.repec.org/a/taf/rwinxx/v43y2018i2p183-204.html>

ONU-Eau, « Central African Republic: SDG 6 snapshot in Central African Republic », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sdg6data.org/country-or-area/Central%20African%20Republic>

À propos du programme Leadership mondial de l'eau

Les effets des changements climatiques exacerbant les incertitudes liées aux décisions politiques et aux investissements financiers, la gestion efficace et équitable de l'eau revêt une complexité et une importance accrues. Le programme pour le Leadership mondial de l'eau (de l'anglais *Global Water Leadership*, ou GWL) dans un climat en évolution est activement déployé dans dix pays. Il réunit les principaux acteurs et décideurs intervenant dans deux domaines fondamentaux de la gestion de l'eau (les ressources en eau, ainsi que l'eau et l'assainissement), afin d'élaborer des politiques et des plans d'action holistiques et intégrés visant à améliorer la résilience climatique des ressources en eau à l'échelle nationale. Financé par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, le programme est mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'eau (GWP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) et le Programme commun Organisation mondiale de la Santé/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène.



Pays du programme pour le Leadership mondial de l'eau

1. Bangladesh
2. État de Palestine
3. Madagascar
4. Malawi
5. Népal
6. Ouganda
7. République centrafricaine
8. Rwanda
9. Tanzanie
10. Tchad